

14 avril 2021

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 25 novembre 2020 de M. Vincent Milliard: «Potagers urbains/ plantages urbains, où en est-on?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Lors de sa séance du 20 mars 2017, le Conseil municipal acceptait la motion M-1029 (telle qu'amendée en commission de l'aménagement et de l'environnement) intitulée «Des potagers urbains (plantages) pour faire fleurir les fruits et légumes, mais aussi le lien social». Cette motion demandait au Conseil administratif de développer des potagers urbains partout où cela est possible (prioritairement sur les pelouses stériles bordant les immeubles) et cela en collaboration avec les propriétaires immobiliers, les habitants des quartiers concernés et les associations intéressées.

Un peu plus de trois ans après le renvoi de la motion M-1029 au Conseil administratif, où en est-on sur ce projet? Quel est son bilan?

Combien y a-t-il de potagers urbains (ainsi que la surface) créés et actifs?

Quel bilan tirer au niveau du lien social, de la réappropriation de l'espace public et de la végétalisation?

Quelle est la suite envisagée pour ce projet? Le Conseil administratif a-t-il prévu de continuer à en faire la promotion?

En vous remerciant d'avance pour vos réponses.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

*Contexte*

Le territoire de la Ville de Genève recense à ce jour près de 45 potagers participatifs publics (dont 13 dans des écoles) qui impliquent l'administration sous une forme ou une autre. Ce chiffre n'est pas exhaustif, ne prenant notamment pas en considération les jardins privés. Depuis 2017 et la motion M-1029, 17 nouveaux projets ont vu le jour. En outre, 15 nouveaux potagers sont en développement ou en prospection. La plupart de ces projets sont recensés sur la carte «Genève Cultive», association mandatée par la Ville pour effectuer ce travail: [www.genevecultive.ch/map](http://www.genevecultive.ch/map)

La surface totale de ces potagers n'a pas été estimée, mais elle n'est pas significative à l'échelle du territoire. Les projets varient de quelques bacs (20 m<sup>2</sup>) à des parcelles d'environ 1000 m<sup>2</sup>. Les chiffres dont nous disposons nous permettent

en revanche d'estimer à près de 600 les planteurs et planteuses directement impliqué-e-s. En réalité ce nombre est plus important, car nous n'avons pas de données chiffrées pour tous les potagers. En intégrant aussi les personnes indirectement liées aux projets, ainsi que les écolier-ère-s, nous atteignons plutôt les quelques milliers de personnes.

L'ensemble de ces potagers urbains présente un bilan très positif: respect de la part des riverain-e-s, bonne dynamique d'échanges, mixité sociale importante, bon renouvellement de participant-e-s. Nous ne relevons pas de nuisances ou de problèmes particuliers. Pouvoir cultiver en milieu urbain constitue une demande de plus en plus forte de la population: outre les occasions de rencontres que le jardinage crée, bon nombre de citoyen-e-s sont avides de pouvoir travailler la terre, produire leur propre alimentation, retrouver le goût des saisons ou encore favoriser la biodiversité et bénéficier d'espaces de nature en ville. Avec les potagers urbains, ces multiples bénéfices sont atteignables avec une infrastructure et des coûts très réduits (grands projets exceptés, de l'ordre de quelques milliers de francs pour un projet de moyenne envergure).

Le nombre de potagers actifs montre qu'une dynamique est enclenchée et que les services municipaux sont mobilisés. Mais à l'échelle d'une ville comme Genève et en prenant en considération tous les espaces potentiels non utilisés, ce nombre reste assez symbolique. Actuellement, la Ville répond aux demandes des habitant-e-s, joue un rôle de facilitatrice, mais elle n'est pas proactive. Il n'existe à ce jour pas de politique globale définie dans ce domaine, ni d'objectifs fixés. Plus largement, la participation des citoyen-e-s dans le secteur du jardinage urbain n'est pas aujourd'hui réellement stimulée, ni dans les espaces publics, ni dans les espaces privés (balcons, parcelles devant des immeubles privés, etc.).

### *Perspectives*

Identifier de nouvelles surfaces et de nouvelles formes de jardinage, soutenir davantage les projets émanant de la population, collaborer de manière plus étroite avec les associations de jardinier-ère-s constituent autant d'enjeux que la Ville devrait être amenée à traiter de plus en plus souvent et qui s'inscrivent dans une demande croissante de la population. La transition écologique réclame un aménagement de la ville intégrant mieux la nature, permettant plus de liens avec la problématique agricole et alimentaire. Il s'agirait de remplacer un maximum de béton par de la terre; lorsque cela n'est pas possible, de multiplier les bacs de culture, mais aussi de faire fleurir balcons, toitures, terrasses, friches et autres squares.

Sur le plan social, dans une période de fragilisation économique, la multiplication des potagers urbains peut également être considérée comme un moyen d'offrir un accès plus démocratique à une nourriture de qualité et de proximité,

tout à fait complémentaire à une agriculture vivrière rurale. Les jardins ouvriers ou familiaux ont permis de remplir cette fonction d'accès à la terre et aux loisirs de proximité, tout en fournissant un apport bienvenu de légumes frais: aujourd'hui, les potagers urbains prolongent cette logique, mais en proposant un modèle moins privatif, mutualisant les parcelles et occupant nettement moins d'emprise au sol – donc plus opportun en milieu urbain.

Les engagements pris par le Conseil administratif pour une Ville inclusive, créative, écologique et solidaire à travers son programme de législature 2020-2025 mériteraient un changement d'échelle en matière de plantages/potagers urbains, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres villes comme Paris, Bristol, Bâle ou Lausanne.

### *Besoins*

Pour passer d'une logique de «réponse à la demande» (situation actuelle) à une logique «proactive» visant à définir des objectifs ambitieux et un programme spécifique pour les concrétiser, des ressources humaines supplémentaires sont nécessaires. En effet, la mise en place d'un tel programme requiert des compétences techniques, mais aussi des compétences d'animation, ainsi qu'une capacité de dialogue avec le tissu associatif et les propriétaires privés. Les projets à dimension participative pourraient être favorisés davantage. La collaboration avec le réseau associatif – «Genève Cultive» en première ligne – est déterminante et doit permettre de renforcer l'autonomie des acteurs et actrices de terrain.

Le Conseil administratif étudiera les différentes options lui permettant de renforcer ses efforts dans le développement des initiatives de jardinage urbain mais également d'agriculture urbaine et reviendra avec des propositions de ressources supplémentaires au projet de budget 2022.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

Le conseiller administratif:  
*Alfonso Gomez*